

*Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement*

Le Ministre

Paris, le 30 NOV. 2009

Madame, Monsieur,

La qualité de l'accueil que vous m'avez réservé lors de mes déplacements dans les académies ainsi que la richesse de nos échanges m'ont permis de mesurer la force de votre engagement au service de notre École.

Grâce à ces échanges, grâce aux visites de lycées, grâce aux rencontres avec de nombreux professeurs et élèves, j'ai pu affiner les mesures proposées dans le cadre de la réforme du lycée.

Après la consultation menée par Richard Descoings, après la concertation conduite avec les représentants des personnels, des parents d'élèves et des lycéens, une nouvelle étape va être franchie avec les consultations institutionnelles du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) le 3 décembre 2009 et du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 10 décembre 2009.

Je souhaite ensuite mobiliser l'ensemble de l'encadrement pour accompagner les équipes pédagogiques dans les importants changements portés par cette réforme.

C'est pourquoi, le 17 décembre 2009, je réunirai les recteurs, les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale, ainsi que l'ensemble des corps d'inspection pédagogique (inspecteurs généraux et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux).

Mais c'est naturellement vous qui, par votre position privilégiée à leurs côtés, allez expliquer le sens de la réforme aux professeurs, aux parents et aux élèves. Je vous adresse à cette fin plusieurs documents préparés par mon équipe qui en précisent les modalités et la portée.

J'ai également décidé d'accorder à chaque établissement deux demi-journées banalisées au cours du premier semestre 2010 pour permettre à la communauté éducative de s'approprier la réforme.

*Je vous remercie de votre précieuse collaboration et la construction
d'un lycée qui assure la réussite de chaque élève. Je suis certain compter
sur vous.*



Luc CHATEL